



ACADÉMIE D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vademecum 2025 - 2026

Enseignement facultatif de Langues et Cultures Européennes en collège

Dans une perspective de continuité autour des principes de l'enseignement des langues, la Langues et Cultures européennes se prête plus spécifiquement à :

- offrir à tous les élèves volontaires l'opportunité de mener des projets originaux et créatifs en langues vivantes,
- proposer un espace de liberté pédagogique
 - ⇒ aux élèves dans le développement de leurs compétences et connaissances,
 - ⇒ aux professeurs qui peuvent envisager cet enseignement comme un laboratoire d'expérimentation.

Cadre réglementaire

Des enseignements facultatifs peuvent être proposés aux élèves volontaires. (<https://eduscol.education.fr/619/l-organisation-des-enseignements-au-college>)

L'enseignement de langues et cultures européennes, s'appuyant sur l'une des langues vivantes étudiées, est possible dans la limite de deux heures hebdomadaires au cycle 4. (<https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo22/MENE1717553A.htm>)

Les enseignements facultatifs ne donnent pas lieu à l'attribution de moyens supplémentaires mais sont proposés à l'initiative des établissements, dans le cadre de leur marge d'autonomie.

Contribuer à l'acquisition des domaines du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Formation intellectuelle et citoyenne

- Conforter l'acquisition en LVA de la maîtrise du niveau B1 du cadre européen commun de référence et dans la LVB (étrangère ou régionale) étudiée, la maîtrise du niveau A2 du CECRL (en compréhension orale et écrite, en expression orale et écrite)
- Démultiplier les contextes d'apprentissage propices au développement de l'esprit critique
- Accentuer les liens avec le nouveau Socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les parcours

L'ouverture interculturelle

- Approfondir progressivement les connaissances et la compréhension des singularités culturelles historiques, géographiques, sociologiques, mais aussi économiques et scientifiques d'un pays, et ou de l'aire culturelle étudiée
- Encourager une plus grande ouverture à l'altérité culturelle et à des visions du monde, approches et pratiques différentes
- Enrichir l'exploration et l'appréhension de la variété du monde et la diversité des enjeux culturels, interculturels et sociétaux pour y évoluer avec sérénité

L'EVALUATION

L'enseignement facultatif LCE peut donner lieu à une **moyenne chiffrée mais qui doit nécessairement s'appuyer sur les compétences du CECRL**, conformément aux programmes de LV. Une remarque sur l'investissement et la progression de l'élève peut être ajoutée dans le bulletin et les projets menés seront adossés aux parcours éducatifs.

LCE et DNB – Extrait du BO n°33 du 4 septembre 2025 (<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo33/MENE2515977N>) :
A la somme des moyennes annuelles des enseignements obligatoires **peuvent s'ajouter les points supérieurs à 10 sur 20 de la moyenne obtenue dans l'un des enseignements facultatifs** ou un enseignement en langue des signes française, sous réserve que la moyenne de la part de contrôle continu auxquels ces points ont été ajoutés ne dépasse pas 20 sur 20 (conformément aux dispositions de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié et à l'arrêté du 19 mai 2015 modifié relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège). **Si le candidat a suivi plusieurs enseignements facultatifs, le choix de la moyenne se fait automatiquement sur la meilleure moyenne parmi les enseignements facultatifs suivis.**

S'INSCRIRE DANS LES PARCOURS

AVENIR

ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE

CITOYEN

ÉDUCATIF DE SANTÉ

FAVORISER L'ANCRAGE CULTUREL AU CYCLE 4

RENCONTRES AVEC
D'AUTRES CULTURES

L'enseignement de Langues et de Cultures Européennes : un levier pour favoriser...

L'exposition aux langues vivantes

- en multipliant les temps d'exposition aux langues, en diversifiant les projets ;
- en confortant les compétences des élèves dans les différentes activités langagières ;
- en favorisant le développement des compétences transversales.

L'enrichissement de l'identité de l'établissement et l'innovation

- Réaffirmer l'ancrage des enseignements dans une pratique dynamique des LV
- Obtenir la labélisation Euroscol et s'inscrire dans une logique de réseau (REVE)
- Elaborer une démarche de projet innovante pour repenser et dynamiser les enseignements

La construction de la citoyenneté européenne

- Participer à la construction d'une identité et d'une citoyenneté européennes, inscrite dans le cadre de la Stratégie Éducation et formation 2020 de l'Union européenne
- Découvrir l'Autre pour apprendre à mieux se connaître en luttant contre les stéréotypes.

L'ouverture culturelle et la mobilité

- Valoriser la diversité linguistique au sein de l'établissement
- Encourager la continuité linguistique des parcours
- Renforcer l'ouverture culturelle sur l'Europe en développant les relations et les partenariats européens (e-Twinning, Tele-Tandem, échanges, appariements, OFAJ, Erasmus+).

Possibles modalités de mise en œuvre

Un cadre souple pour

- s'adapter à tous ;
- favoriser les initiatives ;
- accueillir **tous les élèves volontaires**.

S'inscrire dans une dynamique de projet

- dans la continuité des enseignements obligatoires et des programmes du cycle 4 pour renforcer les pratiques linguistiques ;
- élaboré par l'ensemble de ses acteurs et soumis au conseil d'administration.

Des horaires modulables

sur l'année scolaire et en fonction des demandes, des projets :
→ jusqu'à deux heures hebdomadaires de la 5e à la 3e.

Informé de l'ouverture de cet enseignement

lors des travaux menés dans le cadre de la Carte des Langues.

ACCOMPAGNEMENT

Les établissements qui souhaiteraient bénéficier d'un **accompagnement dans la mise en place de cet enseignement** peuvent solliciter les IA-IPR de langues vivantes.

Une formation de proximité est également proposée dans le PAF inter-LV et peut être sollicitée par l'intermédiaire du chef d'établissement.

▲ Témoignages et projets en cours

Nom de l'établissement :

Collège Aristide Briand de Chaulnes (80)

Langues vivantes concernées :

Anglais, espagnol

Organisation :

Les élèves peuvent choisir L'option LCE en 3ème à raison d'une heure hebdomadaire d'anglais et 1 heure quinzaine d'espagnol.

Les séances s'articulent autour de projets culturels inter-langues (anglais-espagnol)

Exemples de projets menés :

- Participation à une dictée en langue pour la journée européenne des langues du 26 septembre
- Participation à un projet etwinning concernant l'envoi de cartes de Noël durables
- Création de jeu de connaissances culturelles type Kahoot
- Projet à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars sur des grandes figures de l'ère anglophone et hispanophone.
- Ecriture d'un poème en spanglish
- Sortie commune à Londres sur le thème de l'art
- Travail sur un film ayant 2 versions pour repérer les différences culturelles concernant le handicap

Le collège de Chaulnes :

Petit collège rural tourné vers l'ouverture internationale à travers les projets de langues vivantes (sorties/ voyages, appariement et jumelage) et la carte proposée pour les options : bilangue, LVA/LVB, LCA, LCE .

Nom de l'établissement :

Collège Jules Verne de Rosières en Santerre (80)

Langues vivantes concernées :

Anglais, espagnol, allemand

Organisation :

Dès la 4ème, les élèves peuvent choisir l'option LCE interlangues à raison de 1,5 heures de plus en langues par semaine. Pendant ces heures, ils travaillent différemment, par pédagogie de projets interlangues. Un enseignant coordonne l'option, organise régulièrement des réunions de concertation des enseignants pour garantir la continuité des apprentissages (thématiques, compétences, activités langagières, ancrage culturel). Une thématique commune est choisie en concertation pour les 3 langues pour chaque période, ainsi qu'un projet final réunissant les 3 langues.

Exemples de projets menés :

- Exposition sur les villes et les capitales pour les Erasmus Days
- Etude des fêtes calendaires et l'organisation d'une journée festive
- Participation au concours académique Osons la poésie en interlangue
- Projet solidaire pour Noël
- Découverte de la gastronomie et la réalisation de recettes traditionnelles
- Travail de préparation d'une mobilité Erasmus
- Création d'un conte incluant des éléments des 3 langues
- Découverte de héros littéraires, écriture et jeu d'une saynète

Le collège de Rosières en Santerre :

- Labellisation Euroscol
- Accréditation Erasmus +
- 2 Appariements actifs avec l'Espagne

* Le collège est tourné vers la pédagogie de projets, l'apprentissage des langues vivantes et l'ouverture à l'internationale.

Témoignages et projets en cours

Témoignage pour les 2 collèges cités :

L'option LCE permet d'aborder les langues différemment, en renforçant la curiosité, la motivation et l'autonomie des élèves. Elle permet un renforcement linguistique et culturel des langues, en montrant aux élèves les points communs et les différences entre chaque langue, et en développant la compétence de médiation.

La LCE s'adapte à chaque organisation, mobilise la créativité et se place au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, la LCE contribue au rayonnement des langues vivantes : chaque projet est montré, exposé et diffusé. Les élèves se montrent investis et sont valorisés.

Autres exemples de projets :

- Participation à un débat citoyen
- Exposition sur toute découverte culturelle
- Exposition concernant les dangers d'internet
- Exposition pour lutter contre les stéréotypes
- Participation à des concours (internes à l'établissement ou en extérieur) (virelangues, d'épellation, dictée...)
- Création et participation à des jeux de société
- Participation aux journées à thèmes :
 - Journée Européenne des Langues
 - Semaine des Langues
 - Semaine de la presse
 - Printemps des poètes
 - Journée de lutte contre les discriminations
 - Journée de la liberté de la presse
 - Journée mondiale de l'eau
- Organisation d'une sortie culturelle incluant les différentes langues
- Organisation d'une mobilité Erasmus incluant les différentes langues

Projets possibles en lien avec :

- La majorité des disciplines :
 - l'Histoire Géographie
 - l'Education musicale
 - l'EPS
 - la SVT
 - les Arts Plastiques
- Le professeur documentaliste, au CDI
- Les Valeurs de la République
- Les professeurs de DNL
- L'école primaire dans le cadre de la liaison école-collège
- Le lycée dans le cadre de la liaison collège-lycée

